



Le VALBOISIEN

Mon journal...

Vol. 4, No 11

Bulletin municipal d'information

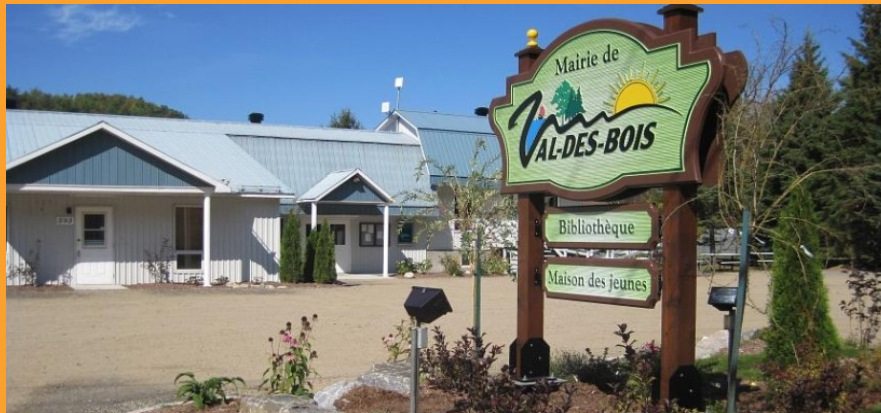
Novembre 2019

Offres d'emploi

Campagne de vaccination



Services municipaux



HÔTEL DE VILLE

595, route, 309, Val-des-Bois
(Québec) J0X 3C0
Téléphone : 819 454-2280
Site internet : www.val-des-bois.ca

Heures d'ouverture :

Lundi au vendredi
9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Bureaux administratifs

Anik Morin, Directrice générale
dg@val-des-bois.ca
Marlene Nontell, Adjointe adm.
mun@val-des-bois.ca
Valérie Tétreault, Adjointe adm.
admin@val-des-bois.ca

Urbanisme et environnement

Roxane Blanchard, Inspectrice
insp@val-des-bois.ca

Travaux publics

Pierre Thibault, Inspecteur
voirie@val-des-bois.ca

Service de sécurité incendie

Marc Sarrazin, Directeur
incendie@val-des-bois.ca

RESSOURCE JEUNESSE

Responsable

BIBLIOTHÈQUE, LOISIRS ET CULTURE

Responsable
loisirs@val-des-bois.ca

Heures d'ouverture de la bibliothèque:

Lundi : 18 h à 20 h
Mercredi : 10 h à 12 h et 18 h à 20 h
Vendredi : 18 h à 20 h
Samedi : 10 h à 13 h

CENTRE COMMUNAUTAIRE

121, chemin du Pont-de-Bois
Val-des-Bois (Québec) J0X 3C0
Téléphone : 819 454-2280 poste 3067
Code Wifi : sourires

CONSEIL MUNICIPAL

Roland Montpetit, Maire
maire@val-des-bois.ca
Francine Marcoux, Conseillère #1
conseiller1@val-des-bois.ca
Adolf Hilgendorff, Conseiller #2
conseiller2@val-des-bois.ca
Janie Vallée, Conseillère #3
conseiller3@val-des-bois.ca
Jean Laniel, Conseiller #4
conseiller4@val-des-bois.ca
Clément Larocque, Conseiller #5
conseiller5@val-des-bois.ca
Jean-Claude Larocque, Conseiller #6
conseiller6@val-des-bois.ca

COMITÉ DU JOURNAL

Francine Marcoux, Présidente
Jean Laniel
Diane Martin
Valérie Tétreault
journal@val-des-bois.ca

EN CAS D'URGENCE COMPOSEZ LE 911

COORDONNÉES UTILES

S.Q. : 819 310-4141 ou *4141

SOPFEU : 1 800 463-3369

Anti-Poison : 1 800-463-5060

Info Santé : 811

C.L.S.C. : 819 986-3359

CHSLD Papineau : 819 986-3341

Hydro-Québec : 1 800 790-2424

MRC Papineau : 819 427-6243

Urgence municipale : 819 598-2176

Mot du maire

Bien le bonjour Valboisien,

Votre Conseil municipal a entrepris au cours des dernières semaines une importante réflexion relative au développement économique de notre village. Nous nous questionnons à savoir quelles seraient les meilleures mesures à mettre en place afin de favoriser le maintien et l'émancipation de nos jeunes familles, tout en assurant à nos aînés une retraite paisible et sécuritaire. Nous avons plein d'idées en tête, mais nous désirons avant vous entendre à cet effet.

Un nouveau gouvernement fédéral minoritaire a été élu le 21 octobre dernier. Bien que cette situation implique des défis particuliers, elle appelle également les différents partis à faire preuve de collaboration. Désormais rien ne pourra se réaliser unilatéralement et tout projet d'envergure nécessitera l'appui d'un autre parti. Les experts croient que cette situation pourrait être avantageuse pour le Québec.

Nous savons qu'une attention particulière sera entre autres apportée au niveau du transport en commun, le logement social, le déploiement numérique et le développement des infrastructures, tout en accordant une perspective rurale aux politiques et aux programmes fédéraux qui seront mis en place. Ça veut dire que de nombreuses subventions seront accordées pour des projets mobilisateurs pour les petites municipalités et villages de campagne. Ça faisait parti des plateformes électorales des différents partis. Il faudra pouvoir saisir la balle au bond et être prêts lorsque le train passera.

Les revendications de votre Conseil municipal concernant notre statut dans le projet de fibre optique « Brancher pour innover », du gouvernement fédéral, ont porté fruit. Effectivement, Internet Papineau dépose actuellement un projet dans le cadre du nouveau programme « Régions branchées » du gouvernement du Québec. Tous les critères d'admissibilités sont rencontrés et nous avons grand espoir en cette nouvelle demande de subvention. Nous devrions avoir des nouvelles pour vous très bientôt puisque la date limite des dépôts de demande à ce programme est le 6 décembre prochain. 2020 pourrait être l'année de la fibre à Val-des-Bois! Vous pouvez d'ailleurs lire un communiqué à cet effet à la page 5.

Au cours des prochains mois, nous tiendrons différentes consultations publiques qui vous permettront de nous faire part de vos préoccupations et de vos besoins. Collectivement nous tenterons de chercher des solutions à notre développement. Il nous faut créer de la richesse, nous devons nous distinguer et nous démarquer des autres villages. Pour y parvenir nous aurons besoin de votre participation. Le succès de cette démarche dépendra directement de votre implication. Alors commencez à y réfléchir, car nous vous solliciterons dans un avenir rapproché. Plus d'info à venir dans les prochains numéros.

Val-des-Bois j'y crois. Et toi?

Roland Montpetit

Travaux au Centre communautaire

TEXTE : ÉQUIPE DES TRAVAUX PUBLICS

Des travaux auront lieu prochainement au Centre communautaire à la suite d'un bris mineur de tuyauterie. Certaines zones du Centre communautaire seront donc restreintes afin de permettre le bon déroulement des réparations.

Consulter notre page Facebook et le site web de la Municipalité afin de connaître l'état de la situation.

Services municipaux



Fermeture bureau municipal 14 novembre

TEXTE : ÉQUIPE MUNICIPALE

Veillez noter que pour des raisons exceptionnelles, les bureaux municipaux seront fermés le jeudi 14 novembre prochain.

Courriels municipaux

TEXTE : ÉQUIPE MUNICIPALE

Veillez noter que les adresses courriel municipales ont changé. À la première page de votre Valboisien, les anciennes adresses courriel ont été remplacées par les nouvelles. Un transfert automatique se fait de l'ancienne boîte courriel vers la nouvelle et une réponse automatique vous indique que nous avons procédé à des changements. Cela dit, le lien sera fonctionnel jusqu'à la fin de l'année 2019. Afin de vous assurer que vos correspondances se rendent à bon port, il est impératif de procéder au changement de vos contacts.



Deux éditions en une!

TEXTE : LE COMITÉ DU JOURNAL

Chers lecteurs,

Prenez note que les éditions du Valboisien de décembre 2019 et janvier 2020 seront jumelées. Afin de vous offrir l'édition la plus complète possible, le journal de décembre et janvier sera publié vers la mi-décembre. Au début du mois de février 2020, l'édition normale mensuelle reprendra sa routine. Si vous désirez faire paraître un texte dans l'édition de décembre/janvier, les textes devront nous être acheminés au plus tard le mercredi 27 novembre 2019 au journal@val-des-bois.ca.

Merci à tous de l'intérêt que vous portez au Valboisien.

Déneigement

TEXTE : PIERRE THIBAUT

Et oui l'hiver arrive à grands pas. Avant que la neige tombe, voici un petit rappel pour faciliter le déneigement :

- Respecter les zones de non stationnement.
- Ne pas stationner dans les chemins publics.

En ce qui concerne les zones de non stationnement, les contrevenants pourraient être passibles d'une amende de 500 \$ à 1 000 \$ et voir son véhicule remorqué à ses frais.

Au nom de toute l'équipe des travaux publics, je vous remercie de votre habituelle collaboration.



Services municipaux

Internet Papineau salue le lancement du programme provincial Régions branchées

COMMUNIQUÉ D'INTERNET PAPINEAU, PAPINEAUVILLE, LE 28 OCTOBRE 2019



Suite à l'annonce du Ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec sur le déploiement du programme Régions branchées, Internet Papineau salue l'intention du gouvernement d'assurer l'accès à Internet haute vitesse aux municipalités qui ne sont toujours pas ou partiellement desservies.

Elle confirme également son intention d'y déposer un projet pour brancher par fibre optique les municipalités de Val-des-Bois et Bowman.

« Dès l'annonce du programme, il était clair que nous allions participer à cet appel de projets. Internet Papineau a pour mission d'offrir une connexion Internet haute vitesse fiable à l'ensemble du territoire de la MRC Papineau. Nous devons disposer de l'infrastructure numérique nécessaire pour développer l'économie de notre territoire, préserver nos institutions publiques et retenir nos jeunes dans nos municipalités. » déclare Stéphane Séguin, président du conseil d'administration d'Internet Papineau.

Le programme Régions branchées devrait servir à brancher 70 000 foyers et entreprises supplémentaires aux 110 000 du précédent programme Québec branché. Cette initiative correspond parfaitement à la volonté d'Internet Papineau de rendre accessible la haute vitesse à l'ensemble des résidents de la MRC.

À propos d'Internet Papineau

Internet Papineau est un fournisseur de service internet à but non-lucratif qui œuvre dans la région de l'Outaouais, plus précisément sur le territoire de la MRC Papineau, dans les municipalités de l'Ange-Gardien et de Notre-Dame-de-la-Salette avoisinantes et sur la rive Ontarienne bordant la rivière des Outaouais. Avec comme objectif principal celui de réduire l'impact négatif de la fracture numérique qui caractérise la région de la Petite Nation, Internet Papineau veut offrir aux citoyennes et citoyens, aux commerces et aux entreprises de son territoire un accès internet à haut débit et à faible coût.

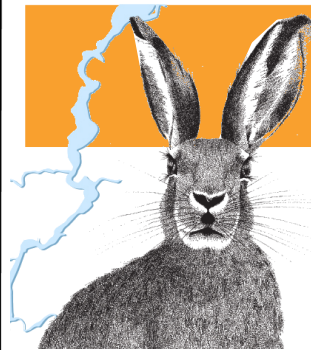


Information:

Stéphane Séguin
Président du conseil d'administration
Internet Papineau
info@ipapineau.net
(819) 506-2110

Relations médias:

Marie-France Laflamme
Communications
SADC Papineau-Collines
com@sadcpapineau.ca
(819) 986-1747



Services municipaux

SYMPOSIUM D'ART IN SITU **L'ÉNERGIE DE LA LIÈVRE**

Les œuvres du Symposium



ŒUVRE DE : JOANNE MIGNEAULT, MARTINE CAROLE GAGNON
ET LA COMMUNAUTÉ

TITRE DE L'ŒUVRE : Et ce matin là, sous l'eau...

DIMMENSIONS : 14' x 8' x 8'

FABRICATION : Bois, aluminium, ciment, plastique et peinture



ŒUVRE DE : Michael Kinghorn

TITRE DE L'ŒUVRE : The Diver

DIMMENSIONS: 72'' x 42'' x 42''

FABRICATION : Acier recyclé et forgé,
plexiglas

Urbanisme et environnement

Ai-je besoin d'un permis?

TEXTE : ROXANE BLANCHARD

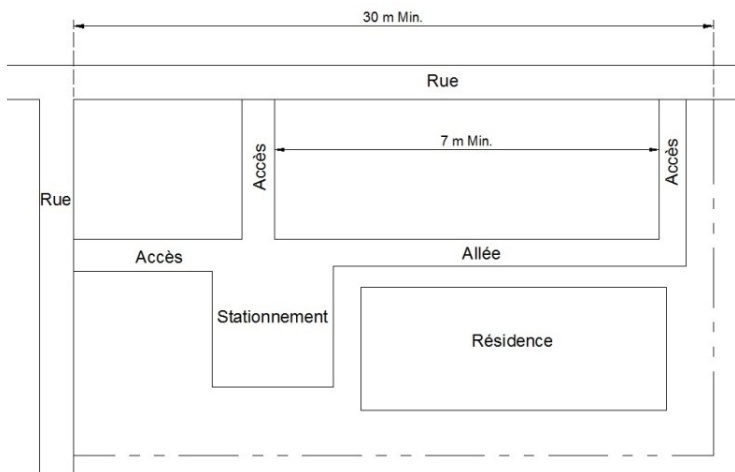
Au fil des parutions, je mettrai en lumière certaines normes et réglementations qui sont souvent méconnues et pour lesquelles **un permis est nécessaire**.

Saviez-vous qu'il existait une réglementation en lien avec l'utilisation et l'imperméabilisation des surfaces et espaces de stationnement ?

Pour les terrains d'usage résidentiel, le stationnement de véhicules routiers immatriculés à des fins commerciales de plus de 7 mètres de long est proscrit.

Il est également interdit d'entreposer sur un terrain d'usage résidentiel des véhicules d'usage commercial ou industriel pour plus de 30 jours consécutifs.

Un seul accès est autorisé par propriété sur une même rue. Toutefois, 2 accès peuvent être aménagés lorsque la largeur du terrain excède 30 mètres. Dans ce cas, une distance minimale de 7 mètres doit séparer les accès.



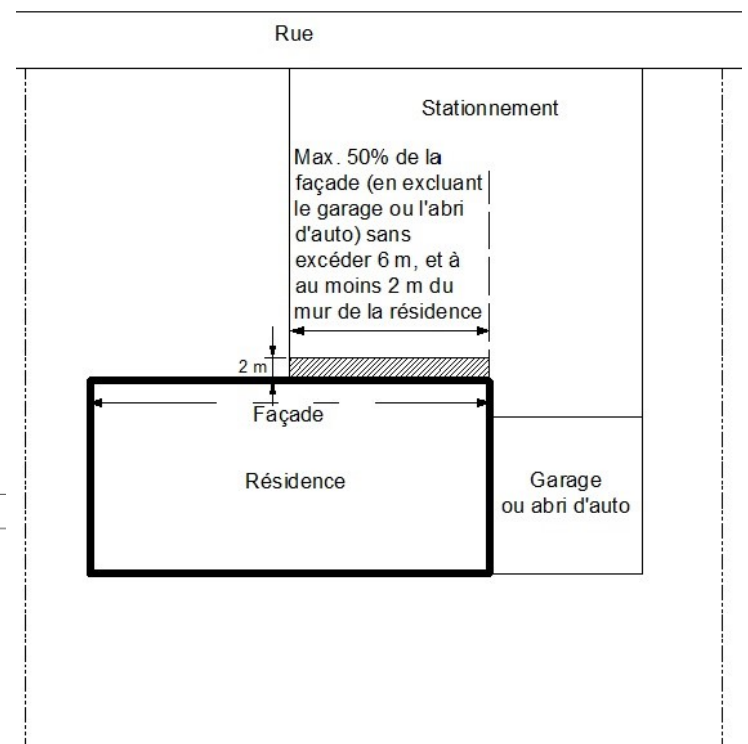
L'aire de circulation et de stationnement ne peut occuper plus de 50 % de la superficie de la cour avant. Les cases servant aux usages résidentiels sont permises sur l'ensemble du terrain.

Toutefois, ces cases ne peuvent empiéter sur plus de 50 % de la longueur de la façade principale ou secondaire

(excluant un garage privé attenant et un abri d'auto), sans excéder 6 mètres, dans l'espace situé vis-à-vis de la façade principale ou secondaire de la résidence.

De plus, les cases de stationnements doivent être situées à au moins 2 mètres du mur du bâtiment.

Saviez-vous également qu'une aire de stationnement doit



être pavée, asphaltée ou gravelée et être convenablement drainée ; le système de drainage d'une aire de stationnement doit être réalisé de façon à éviter l'écoulement de l'eau vers les terrains voisins ; toutes les surfaces doivent être pavées ou recouvertes d'un matériau éliminant tout soulèvement de poussière et formation de boue.

Les pentes longitudinales et transversales des aires de stationnement doivent être supérieures à 1,5 % et inférieures à 6 %.

Lorsqu'une aire de stationnement de plus de 5 véhicules est adjacente à un terrain d'usage résidentiel, une bande gazonnée de 1 mètre de largeur doit être aménagée entre une aire de stationnement et les limites de propriété.

Ressource jeunesse

La Ressource jeunesse à New York

TEXTE : ANIK MORIN

Depuis plusieurs mois, les adolescents de la communauté se préparaient à partir en voyage. De l'organisation d'un tournoi de poker à la vente de sauce à spaghetti et de fèves au lard, les jeunes ont amassé des fonds afin de financer leur périple. C'est le jeudi 24 octobre qu'ils montaient à bord d'un autocar en direction de New York. Ils se joignent aux nombreux citoyens participants du voyage organisé en collaboration avec Voyage Aquarelle. La chimie des jeunes avec les autres voyageurs était belle à voir. Nos jeunes sont allumés, intelligents et polis. Ils sont impressionnants.

Les visites se sont succédées : Empire State Building, la 34^{ème}, Times Square, Central Park, Chinatown, tour de traversier pour voir la Statue de la Liberté, tour guidé de la ville en autocar. C'est avec curiosité, émerveillement et plaisir que nous avons appris à découvrir la grosse pomme.

Voici quelques photos de ce voyage mémorable.



Sondage

Advenant l'organisation d'un second voyage, quelle destination vous intéresserait ?

- | | | |
|------------------------------------|---------------------------------|---|
| <input type="radio"/> Boston | <input type="radio"/> Chicago | <input type="radio"/> Toronto |
| <input type="radio"/> Philadelphie | <input type="radio"/> Nashville | <input type="radio"/> Nouveau-Brunswick |
| <input type="radio"/> Washington | <input type="radio"/> Maine | <input type="radio"/> Autre : _____ |

**Retournez nous ce sondage en prenant une photo et en l'envoyant par courriel au loisirs@val-des-bois.ca, ou directement au bureau municipal. Le sondage est également sur la page Facebook de la Municipalité.

Merci de votre intérêt.

Bibliothèque

Projection de film à la bibliothèque

Disney



18h30
8 novembre

PIXAR



Profitez d'une soirée entre adultes!
Amenez vos enfants en pyjamas
pour le cinéma!

Bibliothèque

Venez fabriquer votre boule de Noël



Le dimanche 24 novembre
au Centre communautaire à 13 h

Une belle activité parent/enfant qui vous permettra
de retourner à la maison avec votre boule de Noël.

N'oubliez pas de réserver votre place au : 819 454-2280 poste 3070

avant le vendredi 15 novembre.




Une naissance, un livre

TEXTE : RÉSEAU BIBLIO DE L'OUTAOUAIS

Dès les premiers mois de sa vie, votre enfant pose son regard sur des objets colorés aux formes distinctes. Son cerveau emmagasine une multitude d'informations au quotidien. Sa relation avec ses parents et ses proches se développe au fil des interactions et du plaisir partagé.

Les livres comptent parmi les premiers jouets d'un enfant. Avec leurs couleurs, leurs textures, leurs formes différentes, les livres vous permettent d'accompagner votre enfant dans plusieurs aspects de son développement, notamment sur le plan du langage et de l'éveil à l'écrit.

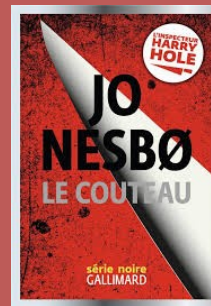
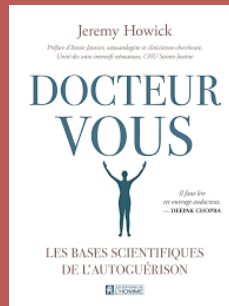
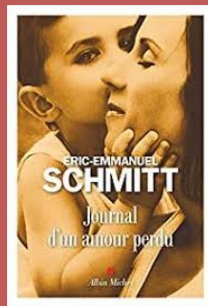
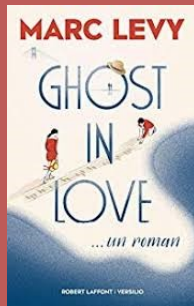
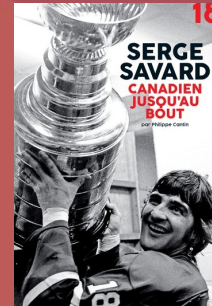
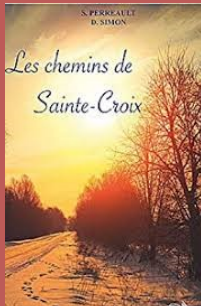
**Offrez à votre
enfant sa trousse
bébé-lecteur.**

 Informez-vous auprès du personnel de la bibliothèque pour recevoir une trousse du parfait bébé-lecteur pour votre tout-petit!



Bibliothèque

Nouveautés du mois



Films disponibles dès le samedi 9 novembre



Bibliothèque

CONCOURS

Astérix
60 ANS



Du 4 au 30 novembre 2019

Dans toutes les bibliothèques
membres du Réseau BIBLIO de
l'Outaouais



Cinq emballages cadeaux à gagner

Comprenant tirelires, signets magnétiques, casse-têtes et jeux, bandes dessinées et plusieurs autres surprises.

Les modalités du concours sont disponibles au www.reseaubibliooutaouais.gc.ca



La chasse aux abonnés

TEXTE : RÉSEAU BIBLIO DE L'OUTAOUAIS

Le tirage aura lieu le 18 novembre 2019 au siège social du Réseau BIBLIO de l'Outaouais, et les gagnants seront sélectionnés par tirage au sort parmi tous les bulletins reçus dans les bibliothèques membres du Réseau.



Les participants courent la chance de remporter l'un des trois magnifiques prix suivants :

- 1^{er} prix régional : une tablette Samsung Galaxy;
- 2^e prix régional : un iPod Touch de 64 GB;
- 3^e prix régional : une liseuse Kobo Aura H2O.

Félicitations à
Madelaine Peck
qui remporte la
tablette Kobo
dans le cadre de
la chasse aux
abonnés au
niveau local.

kobo

À la une...

OFFRE D'EMPLOI



Responsable des loisirs et de la culture



Les municipalités de Val-des-Bois et de Bowman sont à la recherche d'un responsable des loisirs et de la culture.

Sommaire des fonctions :

- Gestion du Centre communautaire, de la bibliothèque et de la ressource jeunesse;
- Organisation d'activités et événements;
- Suivi des politiques familiales (PFM) et des politiques municipalités amis des aînés (MADA);
- Gestion d'employés;
- Support aux organismes;
- Préparation de demandes de subventions;
- Toutes autres tâches en appui aux membres de l'équipe actuelle.

Qualifications obligatoires :

- Détenir un diplôme d'études secondaires ou un diplôme d'études professionnelles;
- Connaissances avancées de Microsoft Office 365 (Outlook, Word, Excel, PowerPoint et Publisher);
- Esprit d'équipe, dynamisme, leadership et loyauté.

Qualifications considérées un atout :

- Expérience de gestion;
- DEC en loisir, comptabilité ou autre relié à l'emploi;
- Bilingue;
- Expérience dans le domaine municipal.

Documents obligatoires à remettre pour que votre demande soit considérée :

Curriculum vitae, preuve d'étude et références des deux derniers employeurs (noms et numéros de téléphone).

Conditions :

Salaires et autres avantages à discuter selon l'expérience et les compétences.

Date limite :

Toutes les demandes doivent être reçues au plus tard le 20 novembre 2019 à 15 h au bureau municipal de Val-des-Bois. Nous ne communiquerons qu'avec les candidats retenus pour la prochaine étape.

- Par courriel : dg@val-des-bois.ca
- Par télécopieur : 819 454-2211
- Par la poste : Municipalité de Val-des-Bois
Demande d'emploi / Responsable loisirs et culture
595, route 309, Val-des-Bois (Québec) J0X 3C0

Pour toutes questions supplémentaires, contactez-nous au 819 454-2280.

Anik Morin
Directrice générale et secrétaire-trésorière
Municipalité de Val-des-Bois

À la une...



OFFRE D'EMPLOI



Équipier (ère)

Bibliothèque de Val-des-Bois/Bowman

La bibliothèque de Val-des-Bois/Bowman est à la recherche d'une personne pour pourvoir un poste d'équipier.

Sommaire des fonctions :

- Accueillir, servir les usagers pour les prêts;
- Organiser et animer les activités mensuelles;
- Conseiller les usagers de la bibliothèque;
- Procéder à la rotation des livres trimestriellement;
- Toutes autres tâches connexes.

Qualifications :

- Détenir une bonne connaissance des nouveautés en librairie;
- Connaissance en informatique;
- Personne dynamique et fiable.

Conditions :

Entre 2 h et 15 h par mois. Taux horaire de 15,00 \$.

Commentaires :

Nous communiquerons avec les personnes retenues seulement.
Les services du candidat peuvent être occasionnellement requis en dehors des heures normales d'ouverture.

Date limite d'inscription

Toutes les demandes doivent être reçues au plus tard le 20 novembre 2019 à 15 h au bureau municipal de Val-des-Bois .

Par courriel : dg@val-des-bois.ca
Par télécopieur : 819 454-2211
Par la poste : Municipalité de Val-des-Bois
Demande d'emploi / Équipier - Bibliothèque
595, route 309, Val-des-Bois (Québec) J0X 3C0

Pour toutes questions supplémentaires, contactez-nous au 819 454-2280.

Anik Morin
Directrice générale et secrétaire-trésorière
Municipalité de Val-des-Bois

À la une...

APPEL D'OFFRE



Entretien de la patinoire

Les municipalités de Val-des-Bois et de Bowman sont à la recherche d'un préposé ou d'un entrepreneur pour préparer et entretenir la patinoire pour la saison hivernale 2019-2020

Sommaire des fonctions :

- Préparer la surface dès que les conditions météorologiques le permettent
- Assurer le déneigement de la patinoire
- Procéder à des arrosages fréquents
- Maintien d'une surface glacée sécuritaire
- Entretien des salles d'habillage et des environs

Qualifications

- Personne fiable et débrouillarde
- Aisance avec l'utilisation d'une souffleuse

Conditions

Tous les équipements nécessaires sont fournis par les municipalités. Les horaires varient en fonction de la température et de l'achalandage.

Commentaires

La soumission doit être forfaitaire et doit couvrir la période du 1^{er} décembre 2019 au 31 mars 2020.

Date limite de réception des soumissions

Toutes les soumissions doivent être reçues au plus tard le 20 novembre 2019 à 15 h au bureau municipal de Val-des-Bois.

Par courriel : dg@val-des-bois.ca
Par télécopieur : 819 454-2211
Par la poste : Municipalité de Val-des-Bois
Entretien de la patinoire Hiver 2019-2020
595, route 309, Val-des-Bois (Québec) J0X 3C0

Pour toutes questions supplémentaires, contactez-nous au 819 454-2280.

Anik Morin
Directrice générale et secrétaire-trésorière
Municipalité de Val-des-Bois

À la une...

Campagne de vaccination contre la grippe 2019-2020

**LA GRIPPE
POURRAIT
VOUS
FRAGILISER.**

**FAITES-VOUS
VACCINER.**



La vaccination,
la meilleure protec

Votre
gouvernement

Québec

**La grippe peut avoir
de graves conséquences
pour tous ceux vivant
avec une maladie chronique
telle que :**

- le diabète
- un système immunitaire affaibli
- une maladie du cœur
- une maladie des poumons
- une maladie des reins
- etc

**Prenez rendez-vous
dès le 16 octobre:**

clicsante.ca

819 966-6277 - Sans frais : 1 844 351-6277

À Val-des-Bois; le vendredi 15 novembre 2019

La vaccination est aussi indiquée pour les personnes à risque suivantes:

- personnes âgées de 75 ans et plus
- femmes enceintes au 2e ou au 3e trimestre
- contacts domiciliaires et proches aidants des personnes à risque de complications
- travailleurs de la santé (nombreux contacts avec personnes à risque élevé)

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de l'Outaouais

Québec

Plus d'informations sur :

ciss-outaouais.gouv.qc.ca/grippe2019

Activité

NOËL des enfants

Le dimanche 8 décembre

Au sous-sol de l'église

(579, route 309)

*Enfants de 0 à 12 ans**

Les Chevaliers de Colomb, en collaboration avec la Voix des parents, organisent de nouveau cette année une activité de Noël pour les enfants de Val-des-Bois et de Bowman.

**Inscription OBLIGATOIRE avant le vendredi 22 novembre 2019 auprès de*

Richard Bastien 819 454-2640

Kim Beaulieu 819 918-4053

*10 h 45 : Arrivée
des familles*

*11 h : Conte géant
Trico le petit bas de Noël
animé par Lauralire*



12 h : Dîner gratuit

*13 h : Arrivée du Père Noël
avec sa poche de cadeaux*



Activité

Club de l'âge d'or Les bons copains

TEXTE : LOUISE LAFONTAINE

La composition du comité du club de l'âge d'or a changé lors de l'Assemblée générale annuelle. Voici la liste des membres et leur fonction au sein du comité pour 2019 et 2020.

Présidente : Hélène Madore
Vice-président : Gaston Donovan
Trésorière : Lisette Bertrand
Secrétaire : Louise Lafontaine

Administrateur du parc : Réjean Michaud

Administrateurs : Claude Lafontaine, Denise Gravel, Léona Lépine,
Carole Désormeaux, Cécile Pommainville et Claire Laurin :



Voici la liste des activités à venir du groupe :

Le mardi c'est à l'âge d'or que ça se passe					
5 novembre	12 novembre	19 novembre	26 novembre	3 décembre	7 décembre
Réunion à 10 h					
Whist à 13 h	Whist à 13 h	Whist à 13 h	Whist à 13 h	Whist à 13 h	
Poches à 18 h 30	Poches à 18 h 30	Poches à 18 h 30	Poches à 18 h 30	Poches à 18 h 30	
					Party de Noël*

*Vous devez réserver votre place pour les soupers au minimum deux semaines à l'avance.

Bazar de Noël

INVITATION DU CERCLE DE FERMIÈRES

Le Cercle de Fermières vous invite au Bazar de Noël qui aura lieu au Centre communautaire le samedi 30 novembre de 10 h à 19 h et le dimanche 1^{er} décembre de 10 h à 16 h.

Les Fermières ainsi que des artistes et artisans exposeront leurs créations.

Veillez noter qu'il y aura tirage d'un panier et de plusieurs autres prix. Les billets seront en vente sur place lors du bazar.



L'heure du conte

INVITATION DU CENTRE ALPHA PAPINEAU

C'est le retour de la lecture de contes offert par le Centre Alpha Papineau.

Au Centre communautaire, tous les deux vendredis dès le 8 novembre à 10 h.

Pour toutes questions, communiquez avec Sabrina au 819 986-7506.



Activité

Marche dans la forêt Bowman

TEXTE : CLAUDE SARRAZIN

Merci à tous ceux qui ont participé à la marche dans la forêt Bowman le 13 octobre dernier. Ce fut une très belle journée. En plus d'offrir un superbe panorama en automne, ces sentiers sont magnifiques en hiver pour les amateurs de raquette. Profitez de ce bel attrait. Voici des photos capturées lors de la promenade.



Activité

LE GARAGE HANTÉ

TEXTE : ANIK MORIN

La soirée d'Halloween s'annonçant pluvieuse, le garage municipal de Bowman s'est transformé en garage hanté. C'est plus d'une centaine de superhéros, de princesses et d'animaux qui sont venus faire la collecte de bonbons au sec dans un décor des plus réussi.

Bravo aux conseillers et employés de la municipalité de Bowman pour l'organisation de cette superbe soirée! Également un grand merci à Lucie Mineault, notre responsable des loisirs et de la culture par intérim, pour son implication au-delà des heures de travail!

Petits monstres... on se donne rendez-vous l'an prochain!



Politique familiale et des aînés

Axe 3 : Aménagement du milieu de vie et services de proximités

Un milieu de vie effervescent et sachant répondre aux besoins de toutes les tranches d'âge de la population est l'ultime but de la politique. Nous sommes conscients de la diversité des besoins. Les jeunes familles que nous souhaitons voir s'établir en nos lieux ont des besoins bien différents de nos citoyens plus vieillissants que l'on souhaite garder dans leur communauté. Plusieurs comités citoyens se sont avec le temps créés et ont développé des stratégies adéquates afin de faire cheminer des dossiers importants.

Prenons l'exemple du comité-citoyen du CLSC qui travaille d'arrache-pied afin de faire revivre notre point de service.

PFM	MADA	Objectifs	Actions	Responsables et partenaires	2019	2020	2021	Indicateur de suivi
X	X	1. Rétablir et bonifier les services du CLSC	Continuer de supporter le comité citoyen en place.	Municipalité Citoyens	X	X	X	Valider la bonification des services
X	X		Désigner un élu pour suivre les comptes rendus des réunions du C.A. du CISSS de l'Outaouais	Municipalité	X	X	X	Rapport ponctuel au conseil municipal
X	X		Continuer d'effectuer des suivis avec pression politique	Municipalité MRC de Papineau et des Collines	X	X	X	Valider la bonification des services
X		2. Optimiser l'offre de service de gardes	Analyse du besoin d'un service de garde en milieu scolaire privée	La Voix des Parents Municipalité Maison de la famille		X	X	Dépôt d'un dossier démontrant les intérêts et besoins
X			Offrir les cours de gardienne avertie	Municipalité CLSC Maison famille Voix des parents	X		X	Publicités affichées
X			Mise sur pied d'un camp de jour	Municipalité		X	X	Tenue d'un camp de jour
X	X	3. Développer l'offre d'habitation	Former un comité habitation pour analyser les besoins.	Municipalité	X	X		Création du comité habitation
X	X		Analyse du besoin	Comité habitation			X	Validation avec le comité habitation

Politique familiale et des aînés

PFM	MADA	Objectifs	Actions	Responsables et partenaires	2019	2020	2021	Indicateur de suivi
X	X	4. Développer la connaissance des services offerts sur le territoire de la MRC de Papineau	Promouvoir les services offerts dans la MRC de Papineau	Comité du journal Municipalité Organismes MRC	X	X	X	Publication biannuelle

Axe 4 : Environnement et développement durable

Dans le cadre idyllique dans lequel nous vivons, il est prioritaire de veiller à la préservation de notre milieu. La faune, la flore, la richesse aquatique et les espaces verts que nous sommes privilégiés de côtoyer nécessitent une attention particulière afin de les préserver et de veiller au développement optimal de la ressource.

Dans le cadre de la protection des rives, nous avons depuis deux ans un programme d'achat annuel, à coût minime, de végétaux indigènes. Ayant des caractéristiques choisies pour l'amélioration des berges et contrer l'érosion. Une initiative qui remporte un vif succès auprès de nos riverains.

PFM	MADA	Objectifs	Actions	Responsables et partenaires	2019	2020	2021	Indicateur de suivi
X	X	1. Sensibiliser les citoyens à l'environnement	Atelier et séance d'information	Municipalité Citoyens	X	X	X	Tenu d'une séance annuelle
X	X		Sensibilisation de la gestion des matières compostables dans la communauté	Municipalité MRC	X	X	X	Tenue d'une activité annuelle
X	X		Favoriser l'accès à un écocentre	Municipalité		X	X	Publicités
X	X		Élaborer des projets environnementaux et communautaires	Municipalité Organismes Commerces du milieu		X		Mise sur pied de projet
X	X	2. Veiller à la santé de nos cours d'eau	Analyse d'installation d'une station de lavage à bateaux	Municipalité	X			Dépôt du rapport d'analyse
X	X		Obtenir des études sur le myriophylle à épis	Associations des cours d'eau Municipalité	X	X	X	Dépôt du rapport d'analyse
X	X		Analyse annuelle de nos cours d'eau	Associations des cours d'eau Municipalité	X	X	X	Dépôt du rapport d'analyse
X	X	3. Développer le sentiment de fierté pour notre aménagement paysager	Création d'un comité de paysagement	Municipalité		X		Création du comité
X	X		Organiser des concours et événements	Municipalité	X	X	X	Publication

Saviez-vous que ?

1930

TEXTE : PIERRE VALOIS

Extrait de Noms et lieux du Québec, par la Commission de toponymie du Québec, Publications du Québec, 1994, sous la direction d'Henri Dorion et all.

« Réservoir l'Escalier : Ce plan d'eau de 11 km carrés de superficie fait partie de la municipalité de Bowman. Au cours des années 1930, le barrage MacLaren, érigé sur la rivière du Lièvre, en amont des Grandes Chutes, servait à alimenter une centrale hydroélectrique de la compagnie MacLaren construite à proximité. À l'origine, le lac l'Escalier se déversait en direction de la rivière du Lièvre par la rivière l'Escalier, qui y descendait par une série de gradins. Le nom du lac était alors attribuable à ce petit cours d'eau aujourd'hui compris dans le réservoir créé par le barrage. Ce dernier a également englobé les eaux du lac Bowman situé au sud du lac l'Escalier. Une longue presque île ainsi que l'île Bowman maintiennent encore une séparation entre la rivière du Lièvre et le réservoir. Sa rive ouest est largement occupée par des villégiateurs. Même si le lac Bowman original était de superficie beaucoup moindre que le lac l'Escalier, le toponyme Lac Bowman a prévalu sur celui-ci entre 1933 et 1960. Une carte de comté de 1935 porte par ailleurs la mention Lac **Lascalrière**, une déformation sans doute de L'Escalier. »

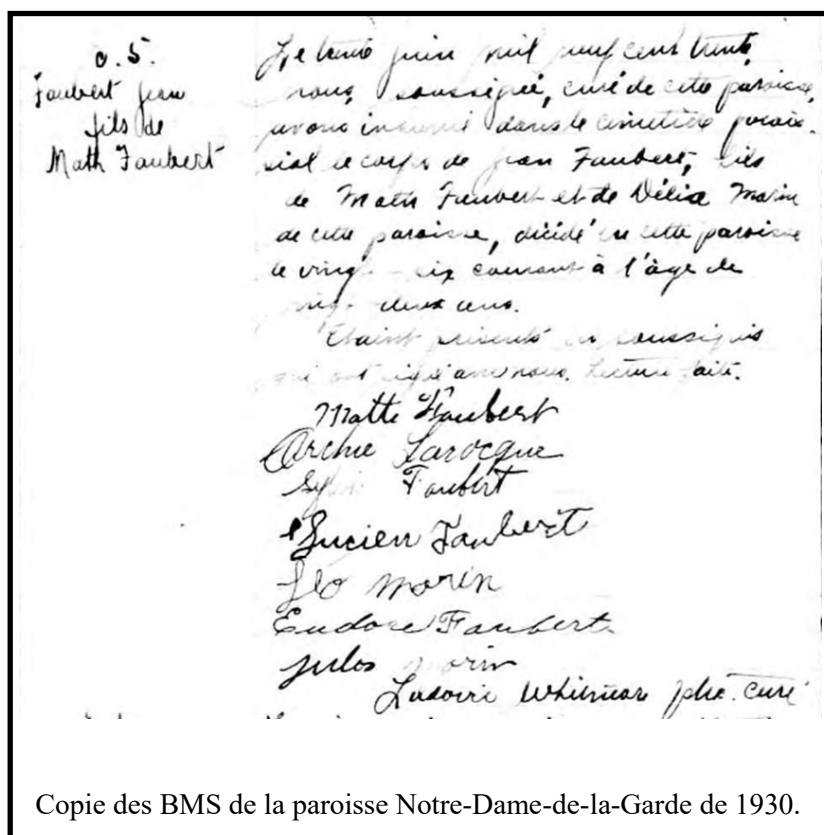
- Le conseil municipal de Bowman adopte une résolution pour l'érection d'un hôtel de ville et demande à la James MacLaren de lui procurer le terrain nécessaire (1 acre) puisqu'il faut déplacer l'existant à cause du rehaussement des eaux de la Lièvre. Le conseil doit également ajuster son rôle d'évaluation pour tenir compte des pertes de terrains subies par les propriétaires. (source : Anne Schnurr)
- L'église de la paroisse luthérienne de High Falls est déplacée de son lieu d'origine à son nouvel emplacement, situé sur le lot no 2 rang V du canton Bowman. Pour ces travaux, la compagnie MacLaren offrira 7000.00\$ à la communauté luthérienne pour les inconvénients causés à cette paroisse (déplacement de l'église, perte de terrains et de leur cimetière). On notera la différence énorme de la compensation offerte à la communauté luthérienne par rapport à celle offerte à la paroisse catholique. Le cimetière luthérien demeurera isolé sur une île située sur le nouveau réservoir Escalier, et la compagnie MacLaren consolidera son contour en l'entourant d'un muret de pierres couchées. Beaucoup plus tard, les dernières pierres tombales encore debout seront déménagées par les membres de cette communauté dans l'actuel cimetière de la paroisse Saint-Paul. Quant à la contribution de cette même compagnie voici ce qu'en rapporte le curé dans le livre des délibérations du conseil de la Fabrique :

La plus grande partie du bois de construction a été fourni gratuitement par la James MacLaren Co. Ltd de Buckingham, l'autre part du bois de construction a été donné gratuitement ainsi que les clous par le curé de la paroisse qui a aussi donné gratuitement 160 repas durant la corvée.

- Fermeture du bureau de poste de High Falls, le 3 juin 1930. Il n'avait donc servi que pour la durée des travaux de construction du barrage.
- The Gatineau Company Limited vend ses droits, titres et intérêts à The James MacLaren Company Limited concernant la centrale hydroélectrique de Masson, acte de vente du 4 juin 1930, publiés au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Papineau, sous le numéro 42653, sur un lot identifié au cadastre du Canton de Buckingham (avant révision) comme étant le lot numéro 12-8, Rang 2, en front du lot numéro 12-7 dudit rang, contenant en superficie 1 acre, 1 rood. Contrat pour les forces hydrauliques et les terres du domaine de l'État requises pour l'exploitation des centrales hydroélectriques de Masson et High Falls sur la rivière du Lièvre et pour le service d'emménagement des eaux à des fins énergétiques des réservoirs Lac du Poisson Blanc, Kiamika et Mitchinamécus. (Bail de 1999).

Saviez-vous que ?

- À l'élection générale fédérale du 7 août 1930, le candidat libéral Alphonse Fournier est élu avec 12543 voix, contre 5911 pour son seul adversaire. Mais le gouvernement de W.L. Mackenzie King est défait et il est remplacé par le premier ministre Richard Bedford Bennet.
- Construction des barrages et des centrales de la compagnie James MacLaren à High Falls (Val-des-Bois-Bowman), Buckingham et Masson. Lors de cette construction, Jean Faubert, fils de Matt Faubert et de Délia Morin occupe un emploi d'été au barrage. Dans l'avant-midi du 26 juin 1930, alors qu'il est en place sur un échafaud, il tombe en bas de celui-ci. Il n'est retrouvé qu'au retour de ses compagnons de travail après le diner. Il est presque immobile au sol, mais toujours conscient, se plaignant de douleurs au dos. On le descend du lieu de l'accident jusqu'à la rivière, où un bateau l'emporte vers l'hôpital de Buckingham. Il décède en cours de route. Il est inhumé le 30 juin 1930. Jean Faubert a étudié au collège Bourget, de Rigaud, où il fut président de sa promotion entre 1929 et 1930. Source : Agathe Larocque). On pourra lire l'acte d'inhumation de ce jeune homme.



- Le 16 février 1930, le conseil de fabrique décide de construire une écurie pour abriter les chevaux des paroissiens qui fréquentent l'église. C'est en ces termes que la chose est décidée :

Considérant qu'un abri est absolument nécessaire pour protéger les chevaux durant l'hiver et en temps de pluie l'été...il fut proposé...que cet abri soit immédiatement construit et aux conditions suivantes :

- Que tout chef de famille désirant posséder une telle stalle sous cet abri donne à la Fabrique la somme de cinq dollars comptant, deux jours de travaux manuels ou l'équivalent en espèces ainsi que dix chevrons de 23 pieds par 5 pouces.
- Que chaque père de famille ayant rempli les conditions mentionnées ci-dessus et ci-dessous aura droit à l'usage exclusif d'une stalle, pour lui et sa famille tant qu'il demeurera dans la paroisse; à son départ de la paroisse l'usage de la stalle redeviendra la propriété de la fabrique (x).
- Que chaque stalle sera numérotée et qu'elles seront tirées au sort.

- Qu'il sera défendu d'ajouter ou de retrancher quoi que ce soit de ces stalles sans l'autorisation de la fabrique.
- Que deux familles pourront s'unir pour le coût et l'usage d'une même stalle à condition toutefois qu'il y ait accord parfait entre eux, sinon tous les deux perdront leurs droits respectifs
- Que le choix du site sera laissé aux curés conjointement avec les marguilliers actuels.
- Que tout arriérage dû à la Fabrique ou à M. le Curé devront être remboursés à qui de droit pour pouvoir jouir de l'usage d'une stalle.

(x) et non de ses héritiers légaux.

(x) L'épouse d'un locataire défunt pourra jouir de l'usage de la dite stalle tant qu'elle demeurera dans la paroisse.

Saviez-vous que ?

- Le 13 juillet 1930 la Fabrique accepte de céder un terrain pour une école élémentaire primaire.
- Le 26 juillet 1930, la compagnie James MacLaren donne un terrain pour l'école, rendant caduque l'offre de la Fabrique.
- Le 10 septembre 1930, M^{gr} Guillaume Forbes fait une visite pastorale à Val-des-Bois. Voici ce qu'en rapporte le livres des minutes de la Fabrique :

Ordonnance de la Visite pastorale du 10 septembre.

M^{gr} Guillaume Forbes.

...Une nouvelle église et un nouveau presbytère ont été construits par les frais de la Compagnie MacLaren qui a payé en plus une indemnité à la Fabrique. Nous avons béni, en notre visite, l'Église, le presbytère et la salle paroissiale. Nous prions Notre-Dame de la Garde d'exercer envers cette bonne paroisse sa protection spéciale et de déverser sur le pasteur et sur le troupeau l'abondance des bénédictions de Jésus...

Extrait de Notre-Dame de la Garde de Val-des-Bois 1908-1983, par Marc-Claude Larocque, publié par le comité socio culturel Val-des-Bois Bowman Inc, 1983, p 110.

« L'école N° 1 était située sur un terrain appartenant à Delphis Larocque près du lit de l'ancienne rivière (avant l'inondation causée par le barrage de High Falls). Aujourd'hui, pour mieux la localiser, on peut dire qu'elle se trouvait à plusieurs centaines de pieds de la propriété des Graham.[Tout près de l'actuel (en 2019) chemin Graham]. Cette école desservait

un arrondissement à partir du pont de l'église comprenant la partie sud des cantons de Villeneuve (Val-des-Bois) et Bowman jusqu'à la ligne du canton de Portland-est (Notre-Dame de la Salette) En 1930, cette école a été déménagée à cause du barrage de la Grande Chute. Le 6 juillet 1930, les commissaires décident de rebâtir l'école N° 1 au village. On avait fait une démarche auprès de la fabrique qui avait cédé un terrain près de l'église où se trouve l'école aujourd'hui. La Compagnie James MacLaren avait déjà donné un terrain.

On obtient alors gratuitement les plans du Département de l'instruction Publique et on procède par soumission pour la construction de l'école. C'est M. Eugène Laflamme qui a obtenu le contrat au montant de 2 970 \$. En plus d'avoir donné le terrain, c'est la compagnie James MacLaren qui a payé le coût de la construction de cette école. En 1945, cette dernière a été vendue à la municipalité de Val-des-Bois pour servir de salle municipale. » Elle occupait l'emplacement de notre actuel (2019) bureau municipal. Elle servira, pendant les premières années de l'exploitation du territoire de la Réserve faunique de Papineau-Labelle de bureau administratif. Puis elle disparaîtra. Détruite, comme bien d'autres de nos si peu nombreux édifices patrimoniaux. L'histoire jugera sévèrement nos dirigeants qui n'auront pas pu protéger notre si maigre héritage immobilier.



Alberte Blanchard, épouse de Léopold Gravel.

Saviez-vous que ?

Extrait de *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Édition du club Québec Loisirs Inc. 1992, par M. Dumont, M. Jean, M. Lavigne et Jennifer Stoddart, P 359.

Dans le deuxième rapport de la Commission des droits civils de la femme, dans *Revue du Notariat*, vol 32, 1929-1930. Ce qu'on y lit ferait frissonner de colère les femmes d'aujourd'hui. C'était la pensée majoritaire de cette autre époque.

«*L'adultère*

Quoi qu'on dise, on sait bien que la blessure faite au cœur de l'épouse n'est généralement pas aussi vive que celle dont souffre le mari trompé par sa femme.

(...) au cœur de la femme, le pardon est, naturellement, plus facile : parce que, aussi, pour son esprit, la blessure d'amour-propre est moins cruelle. L'opinion autour d'elle lui est indulgente et pitoyable; le mari trompé, lui, peut souffrir dans son âme tout autant, et ne reçoit du dehors, pour le déshonneur dont la famille est accablée, nulle sympathie; l'infidélité de sa femme l'expose, par surcroît, lui, aux mesures du ridicule.

(...)

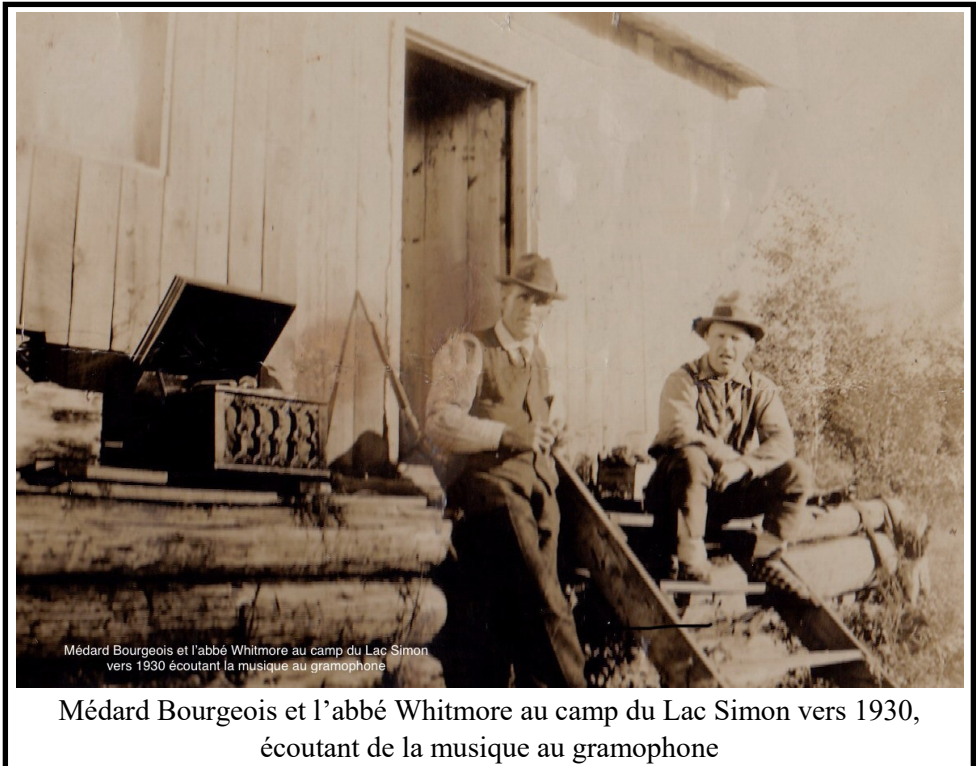
pratiquement, le mari ne peut pas désavouer l'enfant né de sa femme pendant le mariage.

Les enfants qu'il élève sont-ils à lui. Il est le seul des deux que cette question peut angoisser. Et l'enfant, de conception incertaine, quand le mari connaît la faute, est un rappel constant du coup reçu et qui empêche la plaie de se fermer avec le temps.

Sans doute le mari peut avoir au dehors des enfants; la femme ne les élève pas (p.365-366)».

- Adoption de l'arrêté-en-conseil numéro 2187, du 3 octobre 1930 concernant la centrale hydroélectrique de High Falls, concernant ses plans et devis. Contrat pour les forces hydrauliques et les terres du domaine de l'État requises pour l'exploitation des centrales hydroélectriques de Masson et High Falls sur la rivière du Lièvre et pour le service d'emmagasinage des eaux à des fins énergétiques des réservoirs Lac du Poisson Blanc, Kiamika et Mitchinamécus. (Bail de 1999).

- Signature d'un bail, le 5 novembre 1930, devant le notaire Biron, entre la Province de Québec et The James Maclaren Company Limited, sous le numéro 15783 des minutes de ce notaire, et louant un lot de grève et en eau profonde faisant partie de la rivière du Lièvre en front des lots 12-5, 12-6 et 12-7, Rang 2, du cadastre du Canton de Buckingham, circonscription foncière de Papineau, contenant en superficie 8 acres (3,23 hectares) et les forces hydrauliques de cette portion résiduelle de la rivière du Lièvre. Contrat pour les forces hydrauliques et les terres du domaine de l'État requises pour l'exploitation des centrales hydroélectriques de Masson et High Falls sur la rivière du Lièvre et pour le service d'emmagasinage des eaux à des fins énergétiques des réservoirs Lac du Poisson Blanc, Kiamika et Mitchinamécus. (Bail de 1999).



Organismes

Parrainer un enfant pour Noël

TEXTES : DIANE GUY, LA MIE DU PARTAGE

Aimeriez-vous parrainer un enfant pour Noël?

Nous installerons un arbre de Noël à la bibliothèque municipale, le mardi 19 novembre.

Comme l'an passé, nous mettrons des enveloppes contenant le sexe et l'âge d'un enfant et ses centres d'intérêt (vous trouverez des instructions dans l'enveloppe).

Pendant tout le reste du mois de novembre, vous pourrez ramasser, à la bibliothèque, une enveloppe dans notre arbre de Noël, afin d'acheter un cadeau de Noël d'une valeur approximative de 30 \$ pour un enfant.

Une équièrre de la bibliothèque notera votre nom, votre numéro de téléphone, et le numéro de votre enveloppe.

Vous devrez rapporter le cadeau avant le 13 décembre.

Heures d'ouverture de la bibliothèque:

Lundi : 18 h à 20 h

Mercredi : 10 h à 12 h et 18 h à 20 h

Vendredi : 18 h à 20 h

Samedi : 10 h à 13 h

Pour toutes questions, n'hésitez pas à me joindre au 819 454-2974

Merci de nous aider à égayer le Noël des enfants plus démunis de la communauté.



Magasin-Partage de Noël Val-des-Bois/Bowman

Inscription : Maison de la famille au 819 281-4359 ou Diane au 819 454-2974.

Date : du lundi au jeudi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

Quand : à compter du lundi 4 novembre au jeudi 28 novembre.

Le Magasin-Partage se tiendra à la salle du Camping Val-des-Bois, le samedi 14 décembre 2019.

Guignolée

Le dimanche 24 novembre 2019 à compter de 12 h 30 nous visiterons vos foyers. Vos dons en argent et en denrées non périssables servent d'abord pour aider les familles dans le besoin à passer un beau temps des Fêtes. Depuis septembre 2019, nous supportons également à les

petits déjeuners à l'école de la Montagne, école primaire qui accueille tous nos enfants. Également nous offrons tous les mardis et jeudis, un dîner chaud mijotés par des bénévoles pour tous les élèves de l'école. De plus, nous offrons pendant toute l'année des dépannages alimentaires aux familles en difficulté de Val-des-Bois/Bowman.



Organismes

Venez échanger vos vêtements

Le dimanche 15 décembre 2019

10 h à 15 h

Qu'est-ce qu'un échange de vêtements?

C'est une façon de mettre à jour votre garde-robe et d'obtenir de nouvelles choses GRATUITEMENT. Vous n'avez qu'à apporter des articles que vous ne voulez plus et à les échanger contre des articles que vous voulez. Vous n'avez rien à échanger? Vous pouvez ramasser n'importe quel article et ce gratuitement.

Qu'est-ce que je peux échanger?

Tout vêtement qui n'est plus de votre taille ou de votre goût; souliers, accessoires, vêtements d'enfants et jouets.

Tout bien en bonne condition.

Saviez-vous que?

Un échange de vêtements est un excellent moyen de détourner les matières des sites d'enfouissement et de réduire les répercussions environnementales.

De plus, les vêtements qui n'auront pas trouvé preneurs seront remis à un organisme ou seront recyclés.

Bon moment de faire le ménage de votre garde-robe et de peut-être trouver votre ensemble pour le temps des Fêtes.



Représentante Sweetlegs sur place!

Une paire à gagner!

SWEETLEGS™



OUI au don, au réemploi et au recyclage.

OUI a une seconde vie pour nos vêtements

Tables disponibles au coût de 5 \$ si vous désirez vendre vos articles.

Au Centre communautaire Val-des-Bois, 121, chemin du Pont-de-Bois

La VOIX des PARENTS

Pour plus d'info, communiquez avec Kim au 819 918-4053

Organismes

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DES QUILLEURS DE LA LIÈVRE

32, rue des Saules, Notre-Dame-de-la-Salette

Il reste toujours de la place pour les joueurs de tout calibre le mardi soir à 18 h 30.

Du 4 octobre au 20 décembre
ROCK'N BOWL
Les vendredis de 18 h 30 à 20 h 30
Ouvert à tous !

Enfants : 3 \$/ la partie
Gratuit pour les enfants de Notre-Dame-de-la-Salette
4 \$/ la partie -
2 \$/ location des souliers

Plaisir assuré !

Réservez la salle gratuitement

Il suffit d'être un minimum de 10 joueurs.
Idéal pour les party des Fêtes, une réunion familiale,
une fête d'enfants et un party entre amis.
Table de billard et service de bar sur place

Pour info : Nathalie Levesque au 819 454-2564 ou par courriel
au :coop.quilles@gmail.com

Liste des organismes

Association des pompiers



volontaires

Claude Thibault, président



Club de chasse et pêche

Roxane Blanchard

chassepechedbb@hotmail.com



Loisirs Val-des-Bois et Bowman

Annik Lachaine, présidente

819 208-6595

annik_lachaine@hotmail.com

Cercle de Fermières de Val-des-Bois/ Bowman



Denise Dubois, présidente

819 454-2008

La Fabrique

Céline Vadnais, présidente

819 454-2310

La Mie du Partage

Diane Guy, présidente

819 454-2974

Chevaliers de Colomb, Conseil 6045



Richard Bastien, grand chevalier

819 454-2640



Coopérative des quilleurs de la Lièvre

Benoit Sarrazin, président

Nathalie Lévesque, inscription

819 454-2564

Mouvement Arts et Culture

Anne Trépanier, présidente

819 454-6766

Club de l'Âge d'Or



LES BONS COPAINS

« Les Bons Copains »

Hélène Madore, présidente

819 454-2036



Groupe viActive

Claudette Lapointe, responsable

Diane St-Denis, responsable

819 454-2478



Festival Country Bowman Val-des-Bois

819 661-0563

Office municipal d'habitation

819 568-0033 poste 552



La voix des Parents

Kim Beaulieu

819 918-4053



Association de propriétaire pour la protection du lac de l'Argile

Andre Beauchamp

chezAPPLA@gmail.com

Calendrier Novembre 2019



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
27	28	29	30	31	1	2
3	4	5	6	7	8	9
					<p>Projection de film (p.9)</p>	
10	11	12	13	14	15	16
					<p>Date limite d'inscription Brico-biblio (p.10)</p>	
17	18	19	20	21	22	23
		<p>Parrainer un enfant (p.27)</p>			<p>Noël des enfants</p> <p>Date limite inscription Noël des enfants (p.17)</p>	
24	25	26	27	28	29	30
<p>La Guignolée (p.27)</p> <p>Brico-biblio (p.10)</p>						<p>Bazar de Noël (p.18)</p>

Collecte ordures
 Séance du conseil
 Âge d'Or
 Fermières
 Bibliothèque

Collecte recyclage
 Taxes municipales
 Danse en ligne
 L'heure du conte

VIActive
 Yoga

VAL-DES-BOIS

 /Ma municipalité...